

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** BEROPUR MULTILUB S129 500 ML
- **Code du produit:** BERO003
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
 - SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
 - SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit** PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- **Catégorie du procédé**
 - PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 - PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 - ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 - ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
- **Emploi de la substance / de la préparation** Lubrifiants
- **1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
 - Beropur AG
 - Feldstrasse 8
 - 8370 Sirmach
 - Schweiz
 - Telefon +41 71 960 07 27
 - service@beropur.ch
- **Service chargé des renseignements:** Department Product Safety
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
 - Tel: +41 71 960 07 27 (09:00h - 17:00h)

TOXZENTRUM ZÜRICH: 0041 (0) 44 251 51 51

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum (STIZ) Kurzwahl 145 (24h)
Centre Suisse d'Information Toxicologique (CSIT): Tél. 145 (24h)
Centro Svizzero d'Informazione tossicologica (CIST) Tel. 145 (24ore)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou de la préparation**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS07

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: BEROPUR MULTILUB S129 500 ML

(suite de la page 1)

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.· **Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS07

· **Mention d'avertissement** Danger· **Mentions de danger**

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

· **2.3 Autres dangers**· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Préparations

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 64742-55-8 EINECS: 265-158-7 Numéro index: 649-468-00-3 Reg.nr.: 01-2119487077-29-xxxx	distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités Asp. Tox. 1, H304	25-50%
Numéro CE: 931-254-9 Reg.nr.: 01-2119484651-34-xxxx	naphta léger (pétrole), hydrotraité Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	12,5-20%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane Flam. Gas 1, H220 Press. Gas C, H280	12,5-20%

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: BEROPUR MULTILUB S129 500 ML

(suite de la page 2)

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32-xxxx	butane  Flam. Gas 1, H220 Press. Gas C, H280	5-10%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane  Flam. Gas 1, H220 Press. Gas C, H280	5-10%

• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: BEROPUR MULTILUB S129 500 ML

(suite de la page 3)

- **Préventions des incendies et des explosions:**
 Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
 Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
 Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
 Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
 Stocker dans un endroit frais.
 Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
 Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
 Sans autre indication, voir point 7.

• 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

74-98-6 propane

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7200 mg/m ³ , 4000 ppm
	Valeur à long terme: 1800 mg/m ³ , 1000 ppm

106-97-8 butane

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7600 mg/m ³ , 3200 ppm
	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 800 ppm

75-28-5 isobutane

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7600 mg/m ³ , 3200 ppm
	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 800 ppm

- **Remarques supplémentaires:**
 Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:** Pas nécessaire.
- **Matériau des gants:** Pas nécessaire.
- **Temps de pénétration du matériau des gants:** Pas nécessaire.
- **Protection des yeux:** Pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**
- **Forme:** Aérosol
- **Couleur:** Brun
- **Odeur:** De type solvanté

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: BEROPUR MULTILUB S129 500 ML

(suite de la page 4)

· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Changement d'état Point de fusion: Point d'ébullition:	Non déterminé. Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
· Point d'éclair	<0 °C Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	> 200 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	1,1 Vol % 10,9 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	3500 hPa
· Densité à 20 °C: · Densité relative. · Densité de vapeur. · Vitesse d'évaporation.	0,702 g/cm ³ Non déterminé. Non déterminé. Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique:	Non déterminé. Non déterminé.
· Teneur en solvants: Solvants organiques: · EU-VOC: · Suisse-VOC: · EU-VOC in %: · 9.2 Autres informations	50,0 % 351,0 g/l 30,00 % 50,00 % Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: BEROPUR MULTILUB S129 500 ML

(suite de la page 5)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2600 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	25200 mg/m3 (rat)

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50 / 4 h	658000 mg/m3 (rat)
-------------	------------	--------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité
· Toxicité aquatique:
naphta léger (pétrole), hydrotraité

LC50	127-159 mg/l (Leuciscus idus)
------	-------------------------------

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: BEROPUR MULTILUB S129 500 ML

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

20 01 13*	solvants
15 01 04	emballages métalliques

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU
ADR, IMDG, IATA

UN1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies
ADR

1950 AÉROSOLS

IMDG

AEROSOLS

IATA

AEROSOLS, inflammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
ADR

Classe

2 5F Gaz.

Étiquette

2.1

IMDG, IATA

Class

2.1

Label

2.1

14.4 Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA

néant

14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz.

Indice Kemler:

-

No EMS:

F-D,S-U

Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1

litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity

above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:

Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1

litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from"

class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a

capacity above 1 litre: Segregation as for the

appropriate subdivision of class 2. For WASTE

Segregation Code

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: BEROPUR MULTILUB S129 500 ML

(suite de la page 7)

·	AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- Prescriptions nationales:
- Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)
- VOC (CE) 50,00 %
- VOCV (CH) 30,00 %
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H220 Gaz extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Service établissant la fiche technique:** R&D legislation and regulatory advisor
- **Contact:** QHSE Department
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.02.2017

Numéro de version 2

Révision: 31.01.2017

Nom du produit: BEROPUR MULTILUB S129 500 ML

(suite de la page 8)

*ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1**Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1**Press. Gas C: Gaz sous pression – Gaz comprimé**Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2**Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3**Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1**Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2**Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3*

CH/FR